

Les députés votent aujourd'hui sur l'étiquetage des ovoproduits

Paris, le 03 décembre 2019 – **Aujourd'hui, les députés vont avoir à voter sur l'étiquetage du mode d'élevage des œufs utilisés comme ingrédient. Alors que 71% des ovoproduits sont issus d'élevage en cage en France, cette transparence serait un levier efficace pour lutter contre les cages. Cela a fonctionné pour les œufs coquille.**

Résumé des épisodes précédents

Octobre 2018, la loi dite *Agriculture et alimentation* est votée. Censée révolutionner l'agriculture française, elle a échoué à mettre fin aux pires pratiques de l'élevage intensif, comme, par exemple, les cages pour les poules. Elle s'est avérée être une grande déception, sans réelle mesure pour la transition de l'élevage industriel vers des élevages respectueux et durables.

Aujourd'hui, les députés ont l'occasion de donner un minimum de sens à cette loi

Aujourd'hui, une proposition de loi relative à plusieurs articles de ce texte de 2018 va être examinée, puis votée à l'Assemblée nationale. Plusieurs députés dont Mme Degois ont notamment déposé **des amendements pour rendre obligatoire l'étiquetage des œufs utilisés comme ingrédient - ce n'est aujourd'hui obligatoire que pour les œufs coquille.** Ainsi, en achetant pâtes, gâteaux, mayonnaise, le consommateur pourrait savoir dans quelles conditions ont été élevées les poules pondeuses. Il s'agit des amendements n°63 et 64, visant à étendre l'étiquetage sur le mode de production des œufs à l'ensemble des ovoproduits, après une période d'expérimentation.

Le succès de l'étiquetage des œufs coquille

Depuis le 1er janvier 2004, l'indication du mode d'élevage (bio/plein air/au sol/en cage) sur les œufs en boîte est obligatoire. Cette transparence a eu un effet très important sur le choix des consommateurs puisque **les œufs de poule en cage ont baissé à moins de 50% des ventes,** et la grande distribution s'est engagée à une baisse rapide dans les années à venir.

L'étiquetage a permis une évolution progressive et adaptée au marché des ventes d'œufs et désormais, les ventes d'œufs de poules plein air sont le moteur de la croissance du marché des œufs.

Les œufs cachés doivent aussi être étiquetés

Les consommateurs ne peuvent à ce jour pas savoir si les œufs utilisés en tant qu'ingrédient dans les produits élaborés, proviennent d'élevage de poules en cage. La conséquence est que **71% des ovoproduits sont issus d'élevage en cage en France.** Pourtant, près de 9 Français sur 10

sont opposés à l'élevage en cage.¹ **Chaque Français consomme annuellement 216 œufs, dont près de la moitié utilisés dans des préparations.** La même transparence qu'appliquée aux œufs *coquille* serait un levier efficace pour sortir les poules des cages.

Alors que le Gouvernement et le Président de la République se sont engagés à accélérer la transition vers les modes de production alternatifs à la cage, il manque aujourd'hui un outil de transparence afin de donner le pouvoir au consommateur de soutenir la transition des productions vers les systèmes alternatifs.

Pour Léopoldine Charbonneaux, directrice de CIWF France : « Après le rendez-vous raté d'octobre 2018, c'est une rare occasion de faire évoluer la transparence sur les modes de production et permettre aux consommateurs de faire le choix du hors cage. CIWF invite aujourd'hui [les citoyens à écrire à leurs députés](#) pour leur demander de voter pour ces amendements pour étiqueter les ovoproduits. »

Ecrire à ses députés sur : ciwf.fr/etiquetageoeufs

[Contact presse](#)

Claire Hincelin – claire.hincelin@ciwf.fr / 01 79 97 70 53 - 06 26 07 55 43

[A propos de CIWF](#)

Créée en 1967 par un éleveur laitier en réaction à l'intensification de l'élevage, CIWF a pour mission d'encourager des pratiques d'élevage respectueuses du bien-être des animaux et de proposer des alternatives à l'élevage intensif, viables et durables. Son approche pluridisciplinaire met en évidence les liens étroits existants entre bien-être animal, santé publique, sécurité alimentaire et problématiques environnementales. CIWF accompagne les acteurs de l'agroalimentaire dans leurs démarches visant à améliorer le bien-être des animaux d'élevage, en leur offrant expertise technique et en valorisant leurs engagements concrets à travers ses Trophées Bien-être Animal. Plus d'informations : www.ciwf.fr et www.agrociwf.fr

¹ 87% des français. Sondage IFOP pour CIWF France, Février 2019